

Réunion du 16 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mr RAGOT Nicolas, Mr PONSIGNON Daniel.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne,

Secrétaire de séance : Mr PONSIGNON Daniel

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 11/09/2017

Après relecture et corrections, le compte rendu est approuvé à 6 voix pour et une abstention.

Cimetière/ Présentation et mises au point du projet

- M. THIEBAUX, assistant à maîtrise d'ouvrage, présente le rapport de la commission d'appel d'offres (CAO) lors de l'ouverture des plis le jeudi 12 octobre.

Lot 1 (VRD Gros œuvre) : 3 offres : La CAO propose d'attribuer le lot 1 à la société GTC comme suit :

Désignation des lots	Entreprise	Montant de base HT	Option ou variante retenue	Montant total
Lot 01 - Gros-œuvre-VRD	GTC	141 963.60 €	/	141 963.60 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide de valider la proposition de la CAO concernant le lot 1.

Lot 2 (Charpente-couverture-bardage): 4 entreprises seront rencontrées pour des précisions.

Lot 4 (Menuiserie bois- PVC-Aluminium) : Une rencontre sera organisée avec les sociétés APB et Moretti.

Lot 5 (Plomberie) : Aucune offre

Lot 6 (Electricité) : Une rencontre sera organisée avec l'entreprise PIERRE

- Création d'un branchement AEP (alimentation en eau potable) : Le devis de Véolia s'élève à 16 688.14 € TTC
- Suite à la réunion publique de présentation du projet du cimetière et du verger participatif qui s'est déroulée le jeudi 5 octobre, Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Mme GOBRON Aurélie qui félicite les acteurs du projet et qui fait part de ces suggestions et propositions.

Acte modificatif d'un bail communal

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer l'acte modificatif pour le bail des terres communales entre la commune et Mr Cyril DIOT et plus précisément pour la parcelle « La Dessaulle » YH 2.
Cette parcelle doit être retirée de ce bail pour permettre l'implantation du nouveau cimetière.

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- D'autoriser la modification du bail entre Monsieur Cyril DIOT et la commune de Nuisement-sur-Coole

Décision modificative/Budget 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux ouvertures de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2017 à l'unanimité:

<u>Section de fonctionnement</u>			<u>Section d'investissement</u>		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
615228	Bâtiments publics	- 7 800€	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 7 800€
023	Virement à la section d'investissement	+ 7 800€	203	Frais études	+ 7 800€

Recensement de la population 2018

Mr Bernard MAURICE sera l'agent recenseur de la commune pour l'année 2018.

Projet Eolien

La société VALOREM présente au conseil municipal sa proposition de projet d'implantation sur le territoire de la commune d'éoliennes.

D'autres sociétés seront contactées.

Tarif de location du centre culturel :

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer les tarifs de la location du centre culturel en demi-journée semaine

	VALLEE DE LA COOLE		EXTERIEURS		CAUTION
	LOCATION	CHAUFFAGE	LOCATION	CHAUFFAGE	
1/2 journée semaine	75,00€	25,00€	100,00€	25,00€	Coût de la location

(Chauffage : du 15 octobre au 15 avril et suivant la demande en dehors de ces périodes.)

➤ Informations diverses :

- ✓ **Vitesse excessive dans le village:** L'écluse a bien été implantée, toutefois, suite à une rencontre avec Mr Mézino des services du Département et pour renforcer son efficacité sur la vitesse des voitures en venant de Breuvery-sur-Cooles, une place de parking sera ajoutée.
- ✓ La société DP Construction fait appel du jugement rendu en faveur de la commune par le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

- ✓ **Urbanisme** : 1 permis de construire et 3 déclarations préalables déposés depuis le mois de juillet.
- ✓ **Don du sang** : Il se déroulera au centre culturel le 9 novembre de 16h à 19h30.
- ✓ **Petit Nuisementais** : Réunion le 2 novembre à 20h30
- ✓ **11 novembre 2017** : Rassemblement à 11h.
- ✓ **Vœux municipaux** : 1^{er} week-end de janvier 2018

Prochain conseil le 13 novembre à 20h30.

la séance est levée.

Sous réserve d'approbation